

CABINET DU RECTEUR

Le 2 juin 2020

Monsieur François Courchesne  
Vice-recteur aux ressources humaines  
et aux affaires professorales

Monsieur le Vice-recteur,

Permettez-moi d'abord de vous remercier d'avoir accepté de servir l'Université de Montréal à titre de vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales.

Un nouveau chapitre s'ouvre dans l'histoire de l'Université de Montréal. Comme le mien, votre mandat s'amorce alors que nous vivons depuis des semaines une crise sans précédent qui menace la santé publique, l'économie nationale et globale, la gouvernance démocratique, et le bien-être de ceux et celles qui nous sont chers. Plus que jamais, l'Université doit jouer le rôle qui lui appartient depuis des siècles : contribuer au bien commun et à la libre pensée en faisant avancer la connaissance sur des bases rigoureuses, en la partageant avec passion avec les nouvelles générations, et en la mobilisant pour répondre aux besoins de l'humanité. La mission fondamentale de l'Université ne changera pas, quels que soient les obstacles qui se dressent devant nous. Néanmoins, la communauté universitaire compte sur nous pour faire preuve d'intégrité, de rigueur, d'ouverture, de transparence, de créativité et de résilience dans nos efforts, pour que l'Université de Montréal atteigne son plein potentiel. Nous devons être à l'écoute des idées et soutenir les initiatives qui permettront de réinventer l'Université et d'en assurer la pérennité.

Forte de ses 45,000 étudiantes et étudiants, et des liens étroits qu'elle entretient avec Polytechnique et HEC, l'Université de Montréal est la plus grande université québécoise et jouit d'un rayonnement exceptionnel à l'échelle nationale et internationale. Elle est l'un des plus importants vecteurs de la recherche scientifique au pays et constitue un véritable joyau institutionnel pour Montréal, le Québec, et le Canada tout entier. L'Université de Montréal rassemble plus de 400,000 diplômés qui vivent à un jet de pierre ou à des milliers de kilomètres. Au quotidien, les campus de l'Université de Montréal sont un milieu de vie pour des milliers d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants venus de tous les horizons, et pour tous ceux et celles dont le travail assure le bon fonctionnement de ses activités.

Nous avons le mandat de porter l'Université de Montréal vers les plus hauts sommets. En tant que vice-recteur, vous avez la responsabilité de contribuer à l'atteinte de cet

objectif. Pour l'équipe de direction, cette quête d'excellence se décline en trois dimensions.

C'est d'abord la communauté de l'Université de Montréal elle-même qui est créancière de nos obligations. Nous devons miser sur des programmes de qualité, au bénéfice des étudiantes et des étudiants et de leur réussite, et à l'avant-garde de l'enseignement supérieur. Ceux et celles qui choisissent d'étudier à l'Université de Montréal doivent pouvoir y trouver une expérience qui les transforme et les inspire. Nous devons aussi nous efforcer de sécuriser, pour nos enseignants et nos chercheurs, les ressources et l'espace nécessaires à leur épanouissement et soutenir adéquatement leur développement professionnel. Le personnel de soutien et d'administration doit pouvoir jouir d'un environnement de travail enrichissant et valorisant. Les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion doivent aussi guider nos actions, tout comme la volonté d'assurer le développement durable de l'Université de Montréal. Je compte sur vous pour contribuer à la création d'une culture institutionnelle forte, caractérisée par la fierté d'appartenir à une institution innovante, bienveillante et essentielle au bien commun.

Notre environnement immédiat requiert aussi une attention soutenue. C'est la deuxième dimension de notre quête d'excellence. L'Université de Montréal doit être un acteur incontournable dans la mobilisation des connaissances au service de la communauté, et un partenaire de choix pour tous ceux et celles qui veulent contribuer au mieux-être de la population de Montréal, de la région métropolitaine, du Québec et du Canada. Je m'attends à ce que notre équipe continue de soutenir et de promouvoir les initiatives et les partenariats qui donnent un sens à l'expression « Université citoyenne », tout en contribuant à la formation de nos étudiants et à l'avancement des connaissances. À terme, j'aspire comme vous à ce que l'Université de Montréal acquière une valeur proprement identitaire au sein de notre communauté, et qu'elle soit vue par la population du Québec comme l'un des moteurs de son essor politique, social et économique, et l'une des manifestations les plus éclatantes du génie des francophones en Amérique. Cette fierté passe d'abord par le sentiment d'appartenance de nos diplômés. Pour cette raison, je m'attends à ce que les actions que vous prendrez durant votre mandat intègrent l'apport de nos diplômés lorsqu'il peut s'avérer pertinent.

Enfin, la quête d'excellence de l'Université de Montréal se déploie sur une troisième dimension, à l'échelle globale. Toutes les grandes universités du monde sont des acteurs véritablement internationaux. L'Université de Montréal ne doit pas faire exception. Je souhaite que, dans l'exécution de votre mandat, vous ayez toujours en tête cette volonté d'internationaliser la configuration de notre communauté, l'impact de nos actions et le rayonnement des idées et des personnes affiliées à l'Université de Montréal.

Je m'attends à ce que vous travailliez dans le respect des règles et processus de l'Université de Montréal pour mener à bien vos grandes priorités. En tant que vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales, vous êtes responsable des orientations de l'Université en matière de ressources humaines, d'affaires professorales et de relations de travail. Plus précisément, vous devrez :

- Répartir les ressources humaines au sein des unités de l'Université de façon à appuyer sa mission fondamentale en enseignement et en recherche;
- Planifier les effectifs en conformité avec les meilleures pratiques, la réglementation et les conventions collectives en vigueur;

- Maintenir un dialogue constructif et continuer de négocier de bonne foi avec les syndicats à l'Université;
- Agir à titre de conseiller auprès des unités notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et en cette matière, leur offrir un service de qualité, prompt et exact;
- En collaboration avec les unités d'enseignement, soutenir et coordonner les différents processus liés à la carrière professorale, y compris le recrutement, la nomination, la promotion et la retraite des professeurs;
- Promouvoir le respect des engagements de l'Université en matière d'équité, de diversité et d'inclusion;
- Générer des occasions de développement professionnel pour le personnel enseignant, le personnel administratif et le personnel de soutien;
- Favoriser la création d'un milieu de vie inspirant et sécuritaire pour tout le personnel de l'Université et garder celle-ci dans la liste des employeurs de choix.

En tant que vice-recteur, vous êtes responsable de votre style de leadership et de votre capacité à travailler de façon constructive et respectueuse au sein de l'administration universitaire et de votre propre cabinet. Vous devrez vous assurer que vos décisions sont prises en temps opportun, de manière responsable, et qu'elles sont communiquées clairement. Je m'attends à ce que vous collaboriez de près avec vos collègues de l'équipe de direction et que vous vous teniez au courant de leurs initiatives. Je compte, à cet égard, sur votre solidarité vis-à-vis des décisions qui seront prises par cette équipe, puisque nous en serons tous responsables.

Je m'attends aussi à ce que vous établissiez une relation productive avec les doyennes et doyens des facultés et écoles, au soutien de leur vision académique. Je compte sur vous pour établir un dialogue fructueux avec les différentes instances universitaires et comités auxquels vous rendrez des comptes, y compris l'Assemblée universitaire, la Commission des études et le Conseil de l'université. Enfin, j'ai la conviction que vous représenterez dignement et fermement les intérêts de l'Université de Montréal devant les instances externes auxquelles vous serez appelé à participer.

Je vous suis très reconnaissant d'accepter ces importantes responsabilités, et je sais que vous avez le talent, l'énergie et la sagesse pour les porter avec confiance et succès. Je tiens à vous assurer de mon appui dans la réalisation de votre mandat.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Daniel Jutras, O.C., Ad. E.  
Recteur